

# La Lettre de Martinet

Juillet 2015



## Un logo pour Martinet:

Un logo traduit l'image d'une commune. En l'absence de logo, le blason actuel datant du milieu des années 80 mérite d'être «actualisé».

Un appel est donc lancé à chaque citoyen de Martinet, quel que soit son âge. A compter de juillet et jusqu'au 30 septembre, participez à la création du logo de la commune. Le dossier est à déposer en mairie, le visuel devra pouvoir être décliné sous différentes formes : papier à entête, panonceau.... Le choix du graphisme est libre. Chacun, en plus de son croquis, est invité à rédiger un argumentaire en quelques lignes expliquant l'idée développée dans ce logo. Le nom de la commune devra pouvoir s'insérer dans ce visuel. Le participant, si son logo est retenu par la commission communication et validé par le conseil municipal, s'engage à céder ses droits d'auteur à la commune.

A vos crayons !



## Communautés de Communes et Communes nouvelles:

Vous en entendez parler dans les médias, la loi Notre, en passe d'être votée, va changer la donne administrative en France. Parmi ses contenus, une modification des contours des Communautés de communes est prévu. Celles-ci devraient compter au moins 20 000 habitants, ce qui n'est pas encore le cas de la Communauté du Pays des Achards. Elle serait donc obligée de rejoindre au moins une autre communauté pour dépasser le seuil. Les services de l'Etat, qui gèrent ces mouvements, verraient bien les Achards rejoindre le Talmondaïs et le Moutierrois, communautés avec lesquelles ont déjà été menées des actions conjointes, comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui pose les règles de l'urbanisme et du développement de tout ce secteur.

A cette transformation vient s'ajouter la possibilité de créer une Commune nouvelle, par l'intégration de deux ou plusieurs communes au sein d'une nouvelle unité de territoire qui ne serait gérée que par une municipalité unique. Il ne s'agit là que d'une possibilité et non d'une obligation (comme pour les Communautés de communes), mais dans ce contexte agité, les élus réfléchissent, essaient de deviner un avenir plutôt flou et pensent parfois que se regrouper à plusieurs communes pour former une unité plus forte, c'est peser davantage sur les décisions et éviter que dans un grand ensemble communautaire de plus de 40 000 habitants, une petite commune de la taille de la nôtre ne soit écrasée par le poids des plus fortes. En Vendée, plusieurs communes ont déjà engagé une réflexion sur les Communes nouvelles. Plus près de nous, La Mothe-Achard, La Chapelle-Achard et Saint-Georges de Pointindoux commencent à discuter pour voir dans quelle mesure il serait possible pour elles de créer une Commune nouvelle.

Les choses bougent mois après mois. Pour ce qui concerne Martinet n'est encore engagé, sinon la réflexion pour intégrer, peut-être dès l'année prochaine, une Communauté de Communes très élargie. Mais les interrogations se multiplient et conduisent les élus à cheminer sur des pistes qu'ils n'avaient pas envisagées lors des dernières élections municipales, qui ne datent pourtant que de l'année dernière. Dans cette période de mutation, soyez sûrs qu'ils auront à cœur de protéger les intérêts de la commune et de ses habitants.



## Location Salles

Nous rappelons que la Salle Polyvalente est louée pour la journée au prix de 260€. Depuis toujours, un prix "aménagé" à 130€ est proposé pour les habitants de la commune. Il s'agit d'un réel avantage. La municipalité ne peut par conséquent accepter que des habitants de notre commune réservent la salle à la place de résidents d'une autre commune (frère, neveu, ami, etc...), pour qu'ils profitent de ce prix plus bas. Lors de la rédaction du contrat il est impératif que celui-ci soit signé par l'organisateur de la fête qui se déroulera dans la salle. Pour des raisons de sécurité (donc d'assurance), mais aussi pour des raisons de respect des règles de citoyenneté que nous ne devrions pas avoir la peine de rappeler ici. Les cas de tromperie sur le nom de l'organisateur lors de la rédaction du contrat entraîneront automatiquement l'annulation de celui-ci et l'application du tarif extérieur, soit 260€ la journée. Merci de votre compréhension.

## Locations tables et bancs

Là aussi, nous demandons un meilleur respect des règles qui seront modifiées comme suit. Chaque réservation devra désormais se faire auprès du responsable technique, Pierre-Yves Poiraudau, en le contactant par téléphone au 06 85 89 75 97. Les modalités de prise en charge des tables seront fixées avec lui et ne devront subir aucune entorse, sous peine d'annulation de la réservation. Il est facile de comprendre que le prix de location très bas de ce matériel ne saurait couvrir le temps que passent les agents pour rester à disposition des emprunteurs, surtout s'il s'agit de tables prises en charge le samedi, jour non travaillé... Là encore, merci à chacun là de faire preuve de compréhension.

## Urbanisme

A compter du 1<sup>er</sup> juillet, toute déclaration d'achèvement de travaux sera suivie par une visite de contrôle menée par des membres de la communication Urbanisme.

## Inauguration de la Mairie

Elle a eu lieu le 7 avril dernier en présence du Sous-Préfet, du Conseiller Départemental, du Président de la Communauté de Communes et de plusieurs maires des communes voisines. Deux adjoints de notre commune jumelée de Charvonnex avaient aussi fait le déplacement avec une petite délégation. Tous se sont félicités des nouvelles conditions offertes aux agents et aux habitants de la commune.

## Travaux

Peu de réalisations nouvelles pour l'instant, sinon l'amélioration du passage piétonnier entre la rue de l'Océan et la rue de Charvonnex. Travaux de voirie, lancement des travaux d'assainissement par la Communauté de Communes et finition du lotissement de la Vilnière 2 ne commenceront qu'à la rentrée de septembre.

## Associations nouvelles

Deux associations sont actuellement en projet. L'une pour les artisans et commerçants de la commune. Renseignements auprès de Landry Delavergne au 02 51 34 69 85. L'autre, pour organiser des cours de danse Moderne Jazz pour les enfants nés à partir de 2011. Renseignements auprès de Hélène Barotin au 06 82 57 69 97 ou par mail : [alorsondanse85@gmail.com](mailto:alorsondanse85@gmail.com).

## Bibliothèque Infos mois à venir

Une balade contée aura lieu **le samedi 4 juillet** pour (re) découvrir les sites historiques autour du bourg. Départ à la bibliothèque à **18h**. *Gratuit*, accessible aux poussettes, venez nombreux.

**Du 14 juillet au 15 août**, bibliothèque ouverte **une fois par semaine** : le samedi de 10h à 12h. *A partir de septembre*, elle sera ouverte 3 fois par semaine. Voici les horaires : **mardi** : 16h30 – 18h ; **mercredi** : 11h – 12h ; **samedi** : 10h – 12h. Le mercredi, nous espérons vous accueillir encore plus nombreux (enfants, jeunes et moins jeunes...). Les docs adultes et enfants peuvent être intéressants pour des recherches dans le cadre scolaire. N'oubliez pas que le réseau (les autres bibliothèques) est ouvert à tous ceux qui ont une carte.

## Faragau

Du 11 au 19 août, une délégation de 16 martinéziens se rendra à Faragau. A l'initiative de Familles rurales, le public est essentiellement composé de jeunes du foyer de jeunes encadrés de quelques adultes. Découvertes de la région, logement chez l'habitant, une expérience à vivre pour nos jeunes.

## Comité de jumelage en action

Le comité de jumelage a organisé sa première vente de vêtements le 02 et 03 mai, cette vente a rapporté 1800 euros. Nous remercions tous les donateurs et les bénévoles. Veuillez prendre note de la vente d'automne qui aura lieu le 12 et 13 septembre à la salle de sport. Le président : Gérard Mornet.

## Recensement militaire

Nous rappelons que tous les jeunes ayant 16 ans au cours de l'année 2015 doivent réglementairement venir se faire recenser à la mairie. C'est une démarche civique obligatoire et individuelle.

## Familles Rurales - Accueil de Loisirs

Les enfants seront les stars du petit écran : présentateurs, animateurs, reporters... Il reste encore quelques places sur notre plateau de tournage, alors n'hésitez pas à venir y inscrire vos enfants (maternelles et primaires). Grand zapping de l'été le vendredi 31 juillet à 20h30.

## Familles Rurales—Activ'Ados

Activités pour les 11-15 ans, il est proposé cet été différentes soirées : laser-game et de nombreuses autres activités dont 2 journées : mise en place d'un grand jeu pour l'accueil de loisirs et une journée photocaching en interco (mélange de rallye photos et de géocaching). Info sur facebook !! (ALSH Martinet et Activ'ados Martinet).

### CALENDRIER DES FETES

**Dimanche 19 juillet** : Spectacle Guignol à 18h

**Mardi 28 juillet** : Rando gourmande (Les Ouches)

**Jeu 30 juillet** : Jaunays'tivales : Concert des Atomic Riffmkers aux Ouches (CCPA)

**Samedi 8 août** : Festival La Tête dans les Sables (Bigachamo)

**Dimanche 6 septembre** : Olympiades (ANDEMA)

**Samedi et dimanche 12-13 septembre** : Vente vêtements (Comité de Jumelage)